

Projet LIFE+ AgriClimateChange

La Commission européenne soutient le projet LIFE + «AgriClimateChange : Lutte contre le changement climatique dans les exploitations agricoles », qui vise à impliquer les exploitations agricoles européennes dans la lutte contre le changement climatique. Le projet réunit des organisations basées en Allemagne, Espagne, France et Italie. Le projet LIFE + a pour but de tester une méthodologie de calcul des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre applicable aux différents systèmes de production agricoles de l'Union européenne. Cette initiative vise à sélectionner les meilleures pratiques agricoles pour permettre à l'agriculture de réduire sa consommation d'énergie et de contribuer à la lutte contre les changements climatiques.

Le projet **LIFE + 09 ENV/ES/000441** prévoit l'élaboration de plans d'action adaptés aux particularités de chaque type d'agriculture pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie: l'amélioration des pratiques agricoles; le remplacement des sources d'énergie traditionnelles par d'autres renouvelables, ainsi que l'amélioration et l'accroissement du stockage de carbone dans l'exploitation agricole.



© Jordi Domingo



© Puerto Santo



© Stefano Nicolini

CONTACT

Solagro
Nicolas Métayer

75 Voie du TOEC
CS 27608 – 31076 TOULOUSE Cedex 3. France.
Tel: +33 5 67 69 69 69
nicolas.metayer@solagro.asso.fr
www.solagro.org

**Avec la contribution de l'instrument financier LIFE+
de la Communauté européenne**

PARTENAIRES



CO-FINANCEURS



© Inaquim/stockexchng

Lutter contre le changement climatique dans les exploitations agricoles

Avec la contribution de l'instrument financier LIFE+ de la Communauté européenne

WWW.AGRICLIMATECHANGE.EU

SOUTENEZ LES FERMES QUI PROTÈGENT LE CLIMAT !

Aucune réglementation n'existe, à l'heure actuelle, pour imposer une réduction des consommations d'énergie ou des émissions de gaz à effet de serre sur les exploitations agricoles. Les seules initiatives existant dans ce domaine sont VOLONTAIRES.

Savez-vous combien d'énergie et de gaz à effet de serre sont nécessaires à la production alimentaire ?

La production agricole demande davantage d'énergie qu'on ne l'imagine. Pour produire des aliments, les agriculteurs utilisent du carburant, de l'électricité, des engrais, des produits de protection des plantes, des pesticides, des concentrés pour l'alimentation animale, de la chaleur ou du froid, des machines et autres équipements... tout ceci entraîne des consommations d'énergie. De l'énergie est nécessaire également à l'étape de la transformation des produits.

La production d'énergie, ainsi que certains des processus naturels qui ont lieu sur une exploitation agricole, entraînent des émissions de gaz à effet de serre (GES) responsables du changement climatique. Les GES émis par les activités agricoles sont principalement le protoxyde d'azote (N₂O), le méthane (CH₄) et dans une moindre mesure le dioxyde de carbone (CO₂) et certains gaz associés à la réfrigération. Au niveau européen, les émissions agricoles représentent 11% du total des émissions de GES. Cependant, le secteur dispose également d'un fort potentiel d'atténuation, c'est-à-dire qu'il est possible de réduire significativement ses émissions. De plus, l'agriculture peut favoriser la séquestration de carbone.

© Stefano Nicolini



Chacun son rôle...

L'énergie consommée par l'agriculture est principalement issue de ressources fossiles, non renouvelables. L'augmentation des prix de l'énergie nous concerne tous : producteurs, intermédiaires et consommateurs. Les agriculteurs ne seront pas les seuls à ressentir les effets du changement climatique : nous avons tous notre rôle à jouer pour trouver la solution !

Quand un agriculteur s'engage volontairement à réduire ses consommations d'énergie et émissions de GES, ses efforts méritent d'être reconnus par les intermédiaires et les consommateurs : nous avons tous intérêt à encourager le secteur agricole à réduire ses consommations, pour des questions économiques et environnementales. Dans cette démarche, la première étape pour l'agriculteur est de soumettre son exploitation à un « diagnostic énergie / GES ».

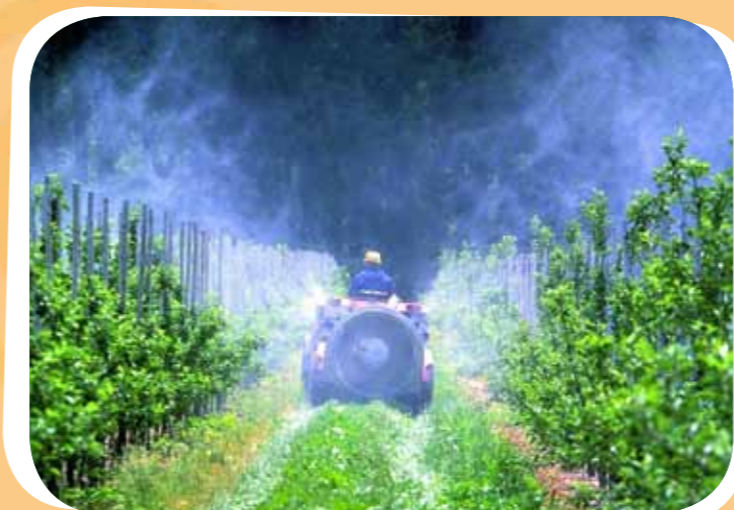


© Jordi Domingo

Qu'est-ce qu'un diagnostic énergie / GES ?

Les agriculteurs qui soumettent volontairement leurs exploitations à une évaluation de leurs consommations d'énergie et de leurs émissions de GES travaillent avec un technicien afin de :

1. Évaluer les consommations directes (carburant, électricité...) et indirectes d'énergie de leurs exploitations (engrais, pesticides, machines, etc.). Plus de 20 critères sont analysés pour obtenir un diagnostic préliminaire. Les puits de carbone (haies, arbres, prairies qui stockent du carbone) sont également pris en compte.
2. Déterminer, après le diagnostic préalable, les actions prioritaires à mettre en place. Chaque action proposée est accompagnée d'une estimation des réductions de consommations d'énergie et d'émissions de GES associées, ainsi que de ses coûts. Dans certains cas, des conseils peuvent être fournis pour obtenir des subventions pour mettre en œuvre l'action.
3. Mettre en œuvre ces mesures, vérifier et améliorer les réductions initialement estimées.



© Andreas Hafen

Pourquoi s'engager dans une telle démarche ?

Pour les producteurs :

- Réduire ses consommations d'énergie et, par là même, les coûts !
- Acquérir une meilleure connaissance de son système de production et pouvoir mettre en œuvre des changements positifs.
- Améliorer les conditions de travail sur la ferme.
- Se préparer à des réglementations futures potentiellement contraignantes.

Pour les consommateurs :

- Avoir accès à des produits de qualité, qui contribuent à la protection de l'environnement et à l'atténuation du changement climatique.
- Soutenir les agriculteurs qui s'engagent en achetant leurs produits.

Pour les intermédiaires :

- Utiliser des produits de qualité et contribuer à la protection de l'environnement et à la lutte contre le changement climatique.
- Accéder à des marchés à haute valeur ajoutée.
- Valoriser la contribution environnementale du produit.



© BLE, Bonn/Foto: Dominic Menzler

Comment les consommateurs peuvent-ils contribuer ?



© Bodensee-Stiftung

Nos habitudes alimentaires ont des conséquences immédiates sur le climat. En soutenant l'achat de produits issus d'exploitations agricoles engagées dans ce type de démarche, les consommateurs peuvent contribuer à lutter contre le changement climatique. Quelques exemples :

- Réduire ses consommations de viande : la production de viande est responsable d'environ 18% des émissions de GES mondiales.
- Manger local, frais et de saison : préférer les produits frais aux produits transformés à grands coups d'énergie ! Éviter les aliments qui ont été transportés par avion.
- Favoriser les aliments « bio » : les exploitations agricoles « bio » utilisent en général moins d'énergie et séquestrent davantage de carbone dans les sols. Même si la productivité est plus faible, le bilan GES reste en général meilleur.
- Éviter le gaspillage alimentaire: il s'agit d'acheter et de préparer ses repas de manière responsable pour éviter de gaspiller.
- Faites vos courses en transports en commun ou en vélo: laissez votre voiture se reposer !

